

Seront abordés dans le présent paragraphe les équipements liés à la mer, au tourisme, ainsi que les équipements socio-culturels et sportifs.

Les équipements concourant à la protection de l'environnement (risques naturels, gestion des eaux, déchets) seront pour leur part traités dans le chapitre 6.

## Les équipements liés à la mer

### • Les ports

L'île de Ré dispose de cinq ports, qui accueillent à la fois des bateaux de pêche et de plaisance. Les principaux ports sont ceux de Saint-Martin et d'Ars (respectivement 200 et 140 places en 1992). Il ne devrait pas, dans les prochaines années, y avoir de nouvelles implantations portuaires dans l'île et aucune extension portuaire n'est envisagée, hormis celle de La Flotte.

### • Les mouillages

Il y a environ 13 équipements de ce type sur l'île. Les « petits ports » abrités sont des mouillages publics et organisés (permanents ou saisonniers) qui ont une capacité d'accueil de 30 unités ou plus. Ils sont notamment situés à :

- Rivedoux (Plage Sud / Plage Nord),
- La Flotte (l'Arnérault, La Clavette),
- Loix (Le Grouin),
- Les Portes (Anse de la petite jetée, La Loge, Gros-Jonc, le Marché),
- Saint-Clément (le casino),
- Ars (Le Martray),
- La Couarde (Le Peu Ragot),
- Le Bois (Les Golandières),
- Sainte-Marie (Notre-Dame).

### • Les centres nautiques

Il y a 6 centres nautiques dans l'île de Ré :

- le centre nautique portugais (plage de la Loge et du Gros Jonc aux Portes),
- à Ars-en-Ré,
- le centre de Gozil (Fosse de Loix à la Couarde),
- le Wind Club Couardais (plage Sud de la Couarde),
- le centre nautique de Plein-Air de la Flotte,
- le Rivedoux Voile (Rivedoux).

## Les équipements touristiques et sportifs

Les communes de l'île disposent toutes d'une ou de plusieurs plages (1 à 4). 25 des 28 plages de l'espace rétais font l'objet d'une surveillance sanitaire, et, parmi les principales plages du territoire (une dizaine environ), 80 % ont un niveau de qualité moyen ou bon (classement A ou B) en 1995. La qualité a encore progressé depuis cette date.



Plusieurs catégories de plages peuvent être recensées :

- les plages urbaines (Rivedoux Sud ; La Cible / Saint-Martin ; l'Arnérault / La Flotte), qui sont situées, comme leur nom l'indique, à proximité des zones urbanisées,

- les plages « rustiques » (notamment à la Couarde, au Bois ou à Sainte-Marie), qui sont situées à l'écart des zones urbanisées et dont l'aménagement des accès reste limité,

- les plages sauvages (Loix, Les Portes / Saint-Clément), isolées, et qui présentent une fragilité à préserver (l'accès n'y est généralement possible qu'à pied).

En ce qui concerne la protection et l'entretien des plages, on peut noter une surcharge de passage à travers les dunes qui occasionne un piétinement excessif des accès, ainsi qu'un besoin accru de nettoyage des plages.

Une grande partie de l'estuaire est fréquentée pendant l'été par de très nombreux estivants pratiquant la pêche à pied de loisirs. Cette activité attire toute l'année la population locale et régionale, lors des marées de vives eaux.

**L'île dispose par ailleurs d'un grand nombre de chemins de randonnée.** Des circuits pédestres, équestres et cyclistes permettent la découverte de l'île et sont complétés par l'aménagement des forêts (aires de pique-nique par exemple).

**Les équipements sportifs sont nombreux.** On note la présence d'un Golf et de nombreux courts de tennis (plus d'une quarantaine). Il y a plusieurs gymnases (à Ars, au Bois, Saint-Clément et Saint-Martin) et terrains de sports (7).

## **Les autres équipements**

**En matière de santé,** l'île est équipée d'un centre hospitalier (Saint-Honoré à Saint-Martin) qui compte 56 lits, et de deux maisons de retraite. En période estivale, une antenne du SMUR et du centre hospitalier de la Rochelle sont présents sur le territoire.

**Au niveau scolaire,** la capacité d'accueil de l'île est satisfaisante jusqu'au primaire, et permet de recevoir les 1 100 élèves étant à la maternelle ou en primaire. Le CES à Saint-Martin est en voie de saturation.

**Trois centres de Thalassothérapie** sont implantés sur l'île.



## Le réseau routier saturé en période estivale

L'île est reliée au continent par la D735. La partie orientale est desservie par la RD 735 et la RD 201 ; la desserte transversale est assurée par les RD 201 e1 et 103, RD 201 e2 et e3, la RD 102.

En 1995, près de 4 000 000 de véhicules ont transité (dans les deux sens), par le pont de l'île de Ré. Le trafic automobile du pont a donc augmenté d'environ 35 % depuis son ouverture (il était de 3 millions en 1989).

### Trafic automobile sur le pont en véhicules par jours dans les deux sens

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Trafic moyen journalier annuel	8 321	8 946	10 167	9 730	9 874	10 288	11 565
Trafic annuel en millions de véhicules	3	3,20	3,70	3,50	3,55	3,81	3,99

Source : comptages DDE/CDES - Conseil Général, Service Exploitation des Ponts

En dépit d'une progression globale, on note un léger fléchissement entre 1991 et 1992 (- 6% environ), puis une reprise à partir de 1992 (+ 19 % entre 1992 et 1995).

Le trafic moyen journalier annuel est d'environ 11 565 véhicules en 1995 et de 11 088 en 1996. Il est de 16 000 véhicules / jour en moyenne en période estivale, surfréquentation qui entraîne des embouteillages et des « points noirs », notamment à Saint-Martin, Le Martray et Saint-Clément.

Des problèmes de stationnement sont également à déplorer au niveau de l'accès aux plages, au cœur de la saison touristique.

Entre 1987 et 1995, on dénombre à l'intérieur de l'île près de 277 accidents corporels, soit 31 par an environ. L'itinéraire Ars / Saint-Martin est le plus accidentogène ; les accidents les plus graves se produisent toutefois entre Ars et le phare des Baleines.

Plus globalement, on note que l'aménagement du réseau routier, au cours des dernières années a été conforme aux prescriptions du Schéma Directeur.

Les prescriptions du Schéma Directeur Routier prévoient aujourd'hui d'aménager le réseau existant sans création de voies nouvelles (voir objectif 9 du parti d'aménagement).

Les transports en commun sont peu développés. Leur organisation, liée essentiellement au ramassage scolaire, n'a que peu évolué au cours des 10 dernières années.



## Près de 75 kms de découverte à vélo

L'ensemble du réseau cyclable de l'île totalise environ 75 kms de pistes, dont 45 % (plus de 30 kms) de pistes spécifiquement réservées aux vélos, 30 % de voies mixtes (chemins empruntés conjointement par les cyclistes et les riverains) et 25 % de voies communes avec l'ensemble des usagers de la route.

Des circuits à thème sont proposés à l'échelle de l'ensemble de l'île. Des comptages effectués sur l'île font état d'une forte fréquentation des itinéraires cyclables. On dénombre par exemple en période estivale (en 1995) près de 6 000 véhicules / jours à Ars, 4 000 à Saint-Martin et 2 000 à Rivedoux.

